

Communiqué de presse – Bobigny, 2 avril 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis ouvre un internat de collège pour les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance présumés atteints du COVID-19

Le Département de la Seine-Saint-Denis ouvre à partir du jeudi 2 avril 2020 l'internat du Collège International de Noisy-le-Grand, à destination des enfants placés sous la responsabilité de l'ASE qui seraient suspectés d'être porteurs du COVID-19. Cette initiative, inédite en France, permettra d'anticiper la prise en charge de ces enfants dans les meilleures conditions, si les suspicions de contaminations devaient se multiplier.

Cette solution, proposée par le Département de Seine-Saint-Denis, en accord avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et l'Education Nationale, permettra de prendre en charge dans un premier temps jusqu'à 10 enfants présentant des symptômes du COVID-19, et ne nécessitant pas une hospitalisation. Cette mesure vient en aide aux établissements de la protection de l'enfance dont la configuration des lieux ne permet pas toujours un confinement idéal des enfants atteints des symptômes.

La structure s'appuiera pour cela sur des personnels volontaires :

- 15 éducateur.trice.s et travailleur.euse.s sociaux.ales et 3 infirmières-puéricultrices, tout.e.s agent.e.s du Département ;
- 5 étudiant.e.s des IRTS (Institut Régional du Travail Social) ;
- 4 cadres de l'Aide Sociale à l'Enfance qui auront la responsabilité de ce lieu d'accueil ;
- 3 agent.e.s techniques de collège auront en charge l'entretien et la restauration en complément des 2 prestataires extérieurs (ESAT Marsoulan et l'entreprise Arc En Ciel) qui ont accepté d'être mobilisés pour l'entretien et le linge ;
- Des médecins et psychologues seront aussi mobilisables en cas de besoin.

Ces personnels se relayeront 24h/24 et disposeront de masques de protection. Les premiers enfants devraient arriver demain, vendredi 3 avril, le temps que l'équipe s'installe.

« Il est de la responsabilité du Département, alors même que la situation épidémique évolue très rapidement en Île-de-France, de continuer à assurer une prise en charge en toute sécurité des enfants placés sous notre protection. Nous anticipons donc d'éventuels besoins avec cette initiative. Avec Frédéric Molossi, Vice-Président en charge de l'enfance et de la famille, je tiens à remercier les volontaires engagé.e.s à nos côtés dans cette mission de solidarité. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74